

Le Baudriérois





Bulletin d'information communal

ANNEE 2011

Sommaire

Le mot du Maire	Page	2
Les vœux de la municipalité.....	Page	3
Le budget de fonctionnement 2011	Page	6
Le budget d'investissement 2011.....	Page	7
Le compte administratif 2010	Page	8
Les travaux des élus	Page	9
Nos médaillés.....	Page	13
Nos chemins de randonnée.....	Page	14
Nos exploitations agricoles	Page	16
La revue de presse.....	Page	18
Nos artisans.....	Page	20
Nos commerçants.....	Page	21
Le repas des aînés.....	Page	22
Le Téléthon	Page	23
La Fête du Pain.....	Page	24
La Fête du Troquis	Page	25
Nos sportifs	Page	26
Portrait passion	Page	28
La bibliothèque.....	Page	30
Le fleurissement	Page	31
Informations diverses	Page	32
L'état civil	Page	33
Les conscrits	Page	34
Le calendrier des manifestations	Page	35
Les vœux des élus.....	Page	36

Le mot du Maire

Mes chers concitoyens, mes chers amis,

Lorsqu'arrive la fin de l'année, on a tendance à se retourner et à se demander ce qu'à été toute cette période de vie.

J'espère que ce retour en arrière est pour vous tous agréable et rempli de bons souvenirs, malgré la crise dans laquelle nous sommes plongés et qui nous atteint tous, à des degrés divers.

Alors, quel remède face à la crise ?

Selon un sondage de la TNS SOFRES pour Psychologies Magazine, 70 % des Français voient l'entraide comme un remède à la crise. Dans ce même sondage, il ressort que la gentillesse est perçue comme une valeur très positive par la majorité des sondés.

Nous sommes peut-être immunisés à Baudrières, nous possédons peut-être l'antidote à la crise...

Pour nous en convaincre, faisons donc un petit retour en arrière. Souvenez-vous ; C'était le 22 Février dernier : Ce jour-là, notre village était mis à l'honneur par le biais du quotidien local, le Journal de Saône et Loire (JSL) , qui titrait en gros caractère : Baudrières, la douceur " Made in Bresse ".

S'ensuivait à travers un large coup de projecteur sur notre lieu de vie, un long article dont l'introduction était, je crois, révélatrice de notre identité : Des étangs, des champs de maïs, des prés et des ruisseaux. Des habitants aussi, qui savent cultiver l'art de vivre bressan. Quels plus beaux compliments pouvions-nous espérer ?

Le journaliste qui est à l'origine de ce " papier " ne l'a pas rédigé par hasard, ni par un je ne sais quelconque intérêt ou flagornerie gratuite, je ne le pense pas.

C'était juste spontané, bien senti, objectif, vraisemblablement ...

Et puis, ne soyons pas si modestes, c'était, j'ose le mot : Une réalité, qui nous honore, qui vous honore, mes chers concitoyens.

Ô, bien sûr, il nous arrive parfois, dans le cadre de l'exercice de notre mandat d'élu, d'être sous le feu des critiques d'une infime minorité qui s'agite, incapable de discerner le bien et le mal, excessive au possible.

Mais ne dit-on pas que tout ce qui est excessif est insignifiant ? Alors passons.

Mes chers amis, cette douceur " Made in Bresse ", attachons-nous à la préserver, à tout mettre en œuvre pour qu'elle se prolonge, à la " bichonner "...

Mes chers Baudriérois, soyons les garants, je dirais même les gardiens de ce label, protégeons le : il est fragile...

Bonne et heureuse année 2012. Grand bonheur tout au long de chacun des 366 jours qui la constitueront !

Guy LOMBARD.

Les vœux de la municipalité

Tous les habitants de notre commune étaient conviés ce samedi 22 janvier 2011 à la, désormais traditionnelle, cérémonie des vœux de la municipalité.

Monsieur le Maire Guy Lombard, a tout d'abord présenté à tous, ses vœux les plus sincères de bonne santé, d'épanouissement personnel, et de réussite et il a ajouté : "Qu'il me soit permis d'avoir une attention particulière à l'égard des personnes souffrantes, celles qui sont plongées dans la maladie, la peine, les personnes seules et celles qui ont de plus en plus de mal à boucler leur budget".

Ces vœux sont l'occasion de dresser le bilan des actions conduites par le Conseil Municipal pour l'année écoulée et d'évoquer les projets pour 2011.

Le Maire n'a pas souhaité commenter les réalisations de 2010 puisque le bulletin municipal distribué fin décembre en avait fait la description.

Il a néanmoins rappelé que le Conseil Municipal a suspendu la révision du POS (Plan d'Occupation des Sols) pour une durée indéterminée. Afin de justifier ce choix, le Maire explique qu'après transformation du POS en PLU (Plan Local d'Urbanisme), la commune qui dispose actuellement de 38 ha de terrains susceptibles de recevoir une construction, ne pourrait prétendre qu'à seulement 12 à 15 ha urbanisables. C'est une exigence de la loi SRU, un " détail " que l'Etat par le canal de la DDT avait omis de communiquer aux élus ! Par ailleurs, il a précisé que la redéfinition de nouvelles zones constructibles serait rendue très problématique en raison du pipe-line qui traverse la commune : une bande de 250 m de part et d'autre de cet oléoduc interdirait toute nouvelle construction dans le cadre d'une révision de notre document d'urbanisme !

Pour l'instant, les communes dotées d'un POS peuvent le conserver et l'appliquer en l'état.

Ensuite, Monsieur le Maire a évoqué les projets pour 2011 :

- enfouissement des lignes électriques et France Télécom du bourg et pose de lampadaires.
- remplacement des fenêtres des 3 logements locatifs de l'ancienne école, route du Moulin.
- poursuite de l'aménagement du hangar communal.
- construction de toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite près de la Mairie.
- remplacement des dalles isolantes du plafond de la salle polyvalente.
- aménagement d'un ponton de pêche pour personne en fauteuil roulant, ainsi que la création d'un chemin permettant son accès à l'étang de la Verne.

Et enfin, Mr le Maire a fait observer que le Conseil Municipal devra commencer à réfléchir à un projet de construction, à court ou moyen terme, d'une salle de classe supplémentaire et si possible d'une garderie périscolaire.

Après avoir remercié les professeurs des Ecoles pour la qualité de leur enseignement, le Maire a salué le dévouement et l'investissement de tous les bénévoles qui œuvrent au sein des associations ainsi qu'à la bibliothèque municipale.

Avant d'inviter tous les présents à lever leur verre au nom de l'amitié, Monsieur le Maire a présenté Madame Sylvie Pignon qui succède à Catherine Badot au salon de coiffure communal.



Baudrières est un village attrayant, pour preuve, 32 nouveaux habitants ont "posé leurs valises" dans la commune en 2010.

- Frédéric Trintignac et Catherine Jandot
- Christian Burdin et Bernadette Ribeiro
- Patrick Boissard et Solveig Rossimoni de Ramiro
- Jordan Buzenet et Marianne Rosain
- Fabrice Caire et Fatima Oumansour
- Mélanie Chazaut
- Brice Fonsat et Anne-Lise Baconnet
- Florian Galusik et Isabelle Plassat
- Adrien Hermann et Aurélie Jeudy
- Françoise Langlois
- Ophélie Remetter,
- Marie-Josette Sautron
- Mathieu Vacher et Sandrine Bouillot
- Mickaël Mérite et Mathilde Viallet
- Patrick et Caroline Wagener
- Emmanuel Bento et Laure Marceaux
- Alain Ponsot
- Jérôme Guigue et Delphine Stouff
- Stéphane Lavisse

Lors de la cérémonie des vœux, ils ont fait connaissance avec les élus, les enseignants et les responsables d'associations locales, même si tous n'ont pu se libérer à cette occasion.

Ils ont maintenant toutes les cartes en main pour s'investir dans les activités de leur nouveau lieu de vie.



Chaque année, à l'occasion de la cérémonie des vœux, la municipalité tient à mettre à l'honneur et à récompenser les lauréats scolaires.

Qu'ils viennent de réussir le brevet des collèges ou qu'ils terminent leur parcours d'étudiant après de nombreuses années de travail, tous ces jeunes font la fierté de leur famille et de la commune toute entière.

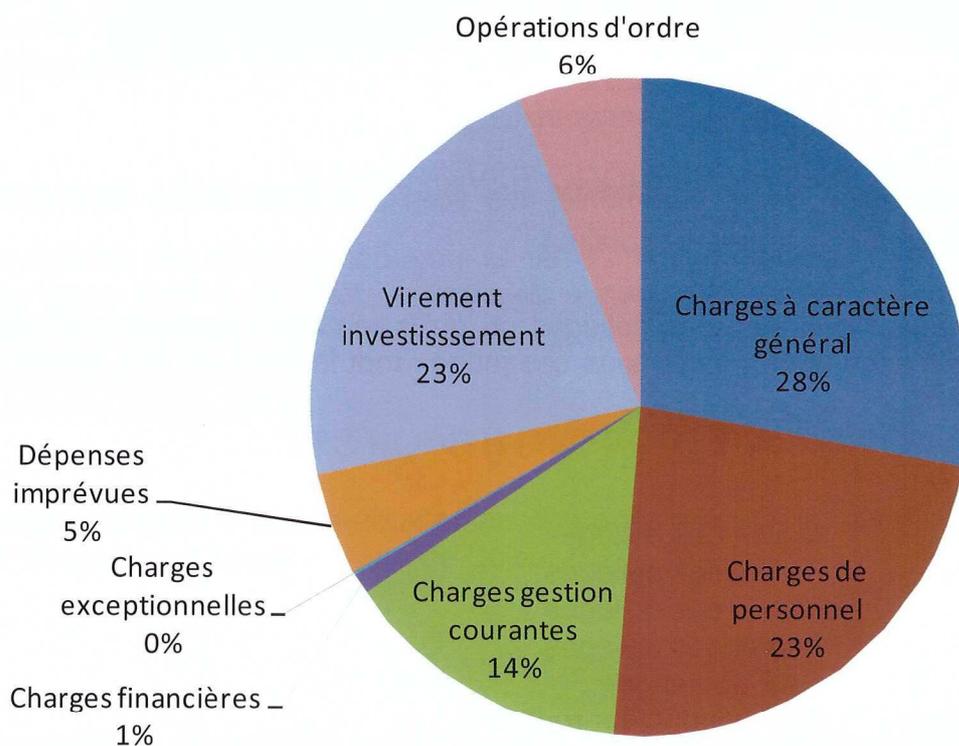
- | | |
|----------------------|--|
| - Clarisse Volatier | Brevet des collèges |
| - Ghislain Aguetzaz | Brevet des collèges |
| - Margaux Henry | Brevet des collèges |
| - Marine Métrop | Brevet des collèges |
| - Alexia Badot | CAP boulanger |
| - Valentin Vendroux | BEP conducteur routier |
| - Serena Tarlao | BEPA travaux paysagers |
| - Mathieu Rebillard | BEPA travaux paysagers |
| - Hélène Bernizet | Diplôme d'état d'infirmière |
| - Aline Duvernois | DUT génie biologique |
| - Quentin Barthélémy | BTS agricole Analyse et conduite d'un système d'exploitation |
| - Elodie Bourloux | Master 2 Achats internationaux et logistique |

Guy Lombard et ses adjoints leur ont souhaité une rapide intégration dans la vie active pour ceux qui en ont terminé avec les études et de suivre la trace de leurs aînés pour les plus jeunes.

Le budget de fonctionnement 2011

SECTION FONCTIONNEMENT

1 CHARGES A CARACTERE GENERAL	274 600 €
2 CHARGES PERSONNEL	230 369 €
3 CHARGES GESTION COURANTE	140 308 €
4 CHARGES FINANCIERES	10 100 €
5 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500 €
6 DEPENSES IMPREVUES	50 000 €
7 VIREMENT INVESTISSEMENT	220 743 €
8 OPERATIONS D'ORDRE	58 455 €
TOTAL DEPENSES	986 075 €

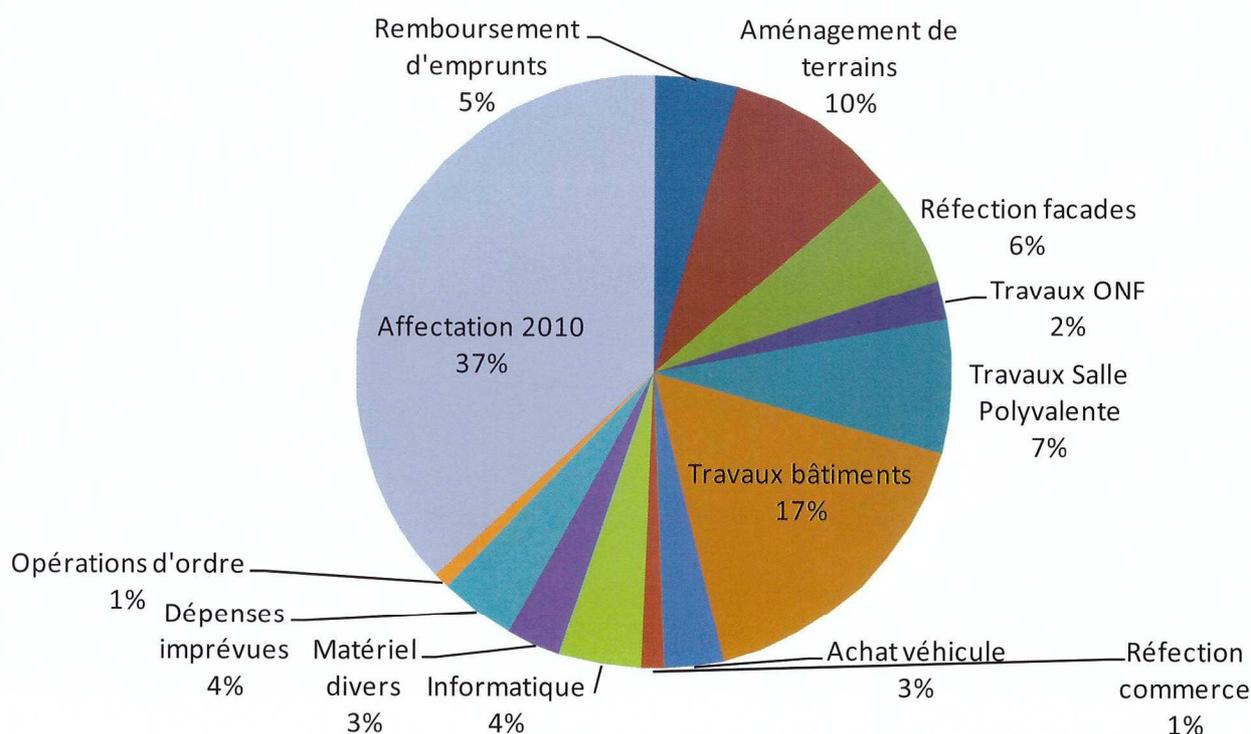


1 ATTENUATION CHARGES	45 000 €
2 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	73 400 €
3 IMPOTS ET TAXES	259 784 €
4 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	206 132 €
5 PRODUITS GESTION COURANTE	40 600 €
6 PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 100 €
7 REPORT 2009	357 059 €
TOTAL RECETTES	986 075 €

Le budget d'investissement 2011

SECTION INVESTISSEMENT

1 REMBOURSEMENT EMPRUNTS	21 000 €
2 AMENAGEMENT TERRAINS ET PARKING/PLANTATIONS	45 000 €
3 REFECTION FACADES MAIRIE/CANTINE	30 000 €
4 TRAVAUX ONF	10 000 €
5 TRAVAUX SALLE POLYVALENTE	35 000 €
6 TRAVAUX DIVERS BATIMENTS COMMUNAUX	81 000 €
7 ACHAT VEHICULE UTILITAIRE	15 000 €
8 REFECTION COMMERCE/HABITATION	6 000 €
9 INFORMATIQUE ECOLE/BIBLIOTHEQUE	21 000 €
10 MATERIEL DIVERS	14 100 €
11 DEPENSES IMPREVUES	20 000 €
12 OPERATIONS D'ORDRE/CAUTIONS	3 920 €
13 AFFECTATION 2010	177 826 €
TOTAL DEPENSES	479 846 €



1 AFFECTATION 2010	151 926 €
2 DOTATIONS	45 800 €
3 SUBVENTIONS DIVERSES	56 200 €
4 CAUTIONS	1 745 €
5 AMORTISSEMENT	1 257 €
6 PRELEVEMENT FONCTIONNEMENT	220 743 €
7 OPERATIONS D'ORDRE	2 175 €
TOTAL RECETTES	479 846 €

Le compte administratif 2010

SECTION FONCTIONNEMENT

1 CHARGES A CARACTERE GENERAL	176 502 €
2 CHARGES DE PERSONNEL	174 973 €
3 AUTRES CHARGES DE GESTION	81 240 €
4 CHARGES FINANCIERES	9 210 €
5 OPERATIONS D'ORDRE	17 170 €
TOTAL DEPENSES	459 095 €

1 ATTENUATION CHARGES	30 222 €
2 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	78 658 €
3 IMPOTS ET TAXES	196 331 €
4 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	215 328 €
5 AUTRES PRODUITS DE GESTION	42 287 €
6 PRODUITS EXCEPTIONNELS	19 403 €
7 REPORT 2010	385 851 €
TOTAL RECETTES	968 080 €

SECTION INVESTISSEMENT

1 REMBOURSEMENT EMPRUNTS	20 126 €
2 FRAIS D'ETUDES	25 894 €
3 TRAVAUX DIVERS	338 553 €
TOTAL DEPENSES	384 573 €

1 DOTATIONS/SUBVENTIONS	37 771 €
2 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	104 652 €
3 OPERATIONS D'ORDRE + CAUTIONS	17 683 €
4 AFFECTATION 2009	140 383 €
TOTAL RECETTES	300 489 €

Les travaux des élus

MODULAIRE ECOLE

Suite à l'ouverture d'une classe supplémentaire sur le RPI liée à l'augmentation des effectifs pour la rentrée 2011, la Commune s'est vue contrainte de louer un bâtiment modulaire scolaire.



Après études de différentes offres, le choix, basé sur des critères de sécurité et de confort, s'est porté sur la Société PORTAKABIN.



Ce modulaire est installé sur le parking de l'espace de loisirs et accueille 21 élèves sous la responsabilité de Madame Linares, Professeur des Ecoles, nommée sur ce poste.

REFECTION FACADES MAIRIE ET CANTINE



Pour parfaire notre aménagement de la place, il nous a semblé judicieux d'embellir les façades des bâtiments Mairie/Poste et Cantine.

L'Entreprise Fevre a été retenue pour ce travail qui apporte une touche finale, avec une note de rajeunissement, à notre bourg.

CREATION DE SANITAIRES PUBLICS



Cette réalisation par nos artisans locaux : Eric Badot et Pierre Pageaut complète les importants travaux d'aménagement du centre bourg.

Situées en bordure d'allée, entre la Mairie et la Cantine, ces toilettes apportent un certain confort apprécié des usagers.

A noter l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

RENOVATION SALLE POLYVALENTE



Cette salle fera l'objet de différents travaux et aménagements qui seront réalisés sur deux exercices budgétaires.

Pour cette année, l'Entreprise Chautard procède au renouvellement des dalles plafond et l'Entreprise Morgon est chargé du remplacement des portes et fenêtres.

En 2012, le système de chauffage sera revu, les peintures seront refaites et un mobilier plus fonctionnel sera installé.

Notre salle devrait être plus agréable et confortable pour le bien-être de tous.

BORDURES PARKING CANTINE



L'indélicatesse de certains conducteurs de poids lourds nous a conduit à mettre en place des îlots routiers, le long du parking de la Cantine : le revêtement récent ayant déjà été dégradé par des manœuvres irresponsables.

RECRUTEMENT NATHALIE MAITRE



Madame Nathalie Maitre a été recrutée en contrat unique d'insertion le 10 mai 2011 pour une période de 6 mois. Ce dispositif a été renouvelé à la demande du Conseil Municipal jusqu'au 9 mai 2012, le travail produit étant très satisfaisant.

Nathalie occupe les fonctions d'agent d'entretien des locaux communaux, aide également au service à la cantine et à la surveillance des enfants dans la cour d'école.

ACHAT VEHICULE UTILITAIRE



Le remplacement de notre Express étant indispensable, notre choix s'est porté sur un véhicule Renault Kangoo aménagé, pratique et fonctionnel pour nos différents besoins. Une remorque, adaptée en complément, sera très utile à nos employés pour leurs transports divers.

Nos médaillés

LA LEGION D'HONNEUR POUR CLAUDETTE TISSOT

Par décret du 13 Juillet 2010, publié au Journal Officiel du 14 Juillet 2010, Claudette a été nommée au grade de chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur, au titre du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

Fille d'éleveurs bovins, Claudette est passionnée depuis son enfance par l'agriculture. En 1972, elle s'installe avec son mari. Ils produisent du lait et des céréales. Elle s'engage très vite dans le syndicalisme pour défendre le métier, mais aussi la place des femmes. Ce combat la mènera à la vice-présidence de la Chambre d'Agriculture de Saône et Loire de 2001 à 2007.

La Chambre d'Agriculture est une assemblée d'élus, porte-parole de la profession. A l'écoute du terrain et soucieuse d'anticiper les évolutions, elle est consultée par les Pouvoirs Publics et fonde ses propositions dans l'intérêt général.

Dans cette assemblée, Claudette est responsable du juridique et surtout de la formation des jeunes pour les préparer à devenir " de véritables chefs d'entreprises ".

A mettre à son actif :

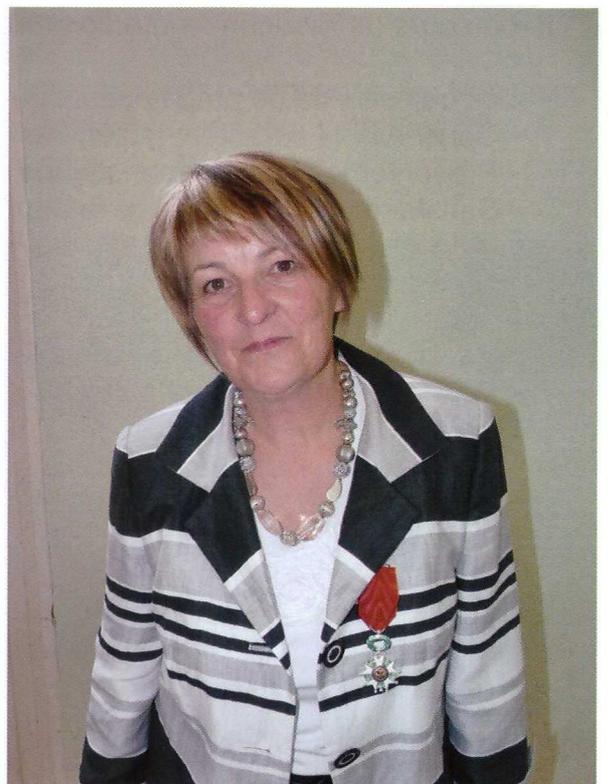
- La création d'un journal d'information " Passerelle ", destiné aux salariés agricoles afin de rompre leur isolement.

- La mise en place du Pôle de Fontaines sur la recherche pour améliorer la productivité, les conditions de travail dans la filière " lait ".

- La décentralisation des réunions de la commission formation dans les différents Etablissements d'Enseignement agricole du département de Saône et Loire (public ou privé). Chacun des responsables de Lycée ou Maison Familiale a ainsi pu mieux connaître le lieu de travail de son collègue.

Claudette a su convaincre tous les acteurs de la nécessité de restructurer l'Enseignement agricole public du département. Tout au long de ces 6 années, le souci du renouvellement des agriculteurs a été au cœur de ses préoccupations : " tout faire pour qu'un maximum de jeunes puissent s'installer, mais pas dans n'importe quelles conditions, et ainsi, conserver une dynamique locale dans les territoires ".

Cette Légion d'Honneur est l'aboutissement de son engagement et de son travail à la Chambre d'Agriculture. Claudette souhaite partager sa décoration avec son mari, qui malheureusement nous a quittés trop tôt, et tous les agriculteurs...



Nos chemins de randonnée

Les Chemins de Randonnée Intercommunaux

Dans le cadre du concept « des Balades Vertes » et désireux d'offrir aux promeneurs un véritable circuit à travers son territoire, les 7 villages de la Communauté de Communes des Portes de la Bresse ont souhaité se raccorder entre eux par le biais de chemins de randonnée.

Avril 2005 :

Les neuf membres de la commission tourisme ont élaboré un projet pour la création d'un parcours de randonnée intercommunal afin de mettre en valeur, le patrimoine existant.

Les objectifs de ce projet étaient de :

- Conserver le caractère public des chemins.
- Préserver les intérêts touristiques d'une commune et d'un territoire.
- Satisfaire une demande de la population locale.
- Valoriser et conserver le patrimoine naturel et rural.
- Concevoir des itinéraires adaptés au public.

Après un travail de réflexion de longue haleine, les élus responsables de cette commission tourisme ont défini sur chacune de leur commune, le tracé d'un sentier de randonnée :

- En recherchant la diversité (kilométrage, durée, difficulté).
- En répondant aussi à un public plus large.
- En mettant en valeur les hébergements, les points de restauration, les équipements de loisirs (aires de jeux, activité halieutique) présents sur ces circuits.

Tous ces chemins intercommunaux ont été réalisés avec le concours du Conseil Général, et grâce à l'aide de la personne chargée de la gestion du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de la Randonnée. (PDIPR)

Le financement de cette action a été pris en charge par la Communauté de Communes des Portes de la Bresse, et le Conseil Général.

La photo ci-jointe présente le sentier de Baudrières avec les points de jonctions avec St Germain du Plain.

Celui-ci porte le sigle (Baud 1)

Les nombreuses étapes requises pour aboutir à la réalisation de ce circuit "Balades vertes" (étude, jalonnement, financement) étant désormais accomplies, celui-ci sera totalement opérationnel début 2012.

Si la météo le permet, les adeptes de rando pourront s'y adonner " sans modération " dès que la signalétique sera terminée, ce qui ne saurait tarder.

Bonnes découvertes à tous.

Randonnées des Portes de la Bresse



Baudrières



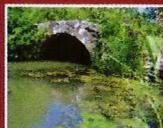
A DECOUVRIR

BAUDRIÈRES

Petit Village rural de Bresse, Baudrières (canton de Saint-Germain-du-Plain) est situé approximativement au centre du triangle formé par les villes de Chalons/s/Saône, Louhans et Tournus et s'étend sur 2790ha.

Ce territoire est clairement identifié à vocation agricole. La surface couverte par les bois est supérieure à la superficie nationale. On y trouve une quinzaine d'exploitations agricoles et une agriculture très diversifiée : céréales, production laitière, élevage bovins, volailles...

La commune, située en zone Natura 2000, a su trouver un équilibre de développement entre ville et campagne. Si vous suivez notre sentier, vous ne manquerez pas d'admirer ses paysages harmonieux faits d'équilibre entre bois, prés, ruisseaux et étangs.



A DÉCOUVRIR



– L'église de style roman avec son clocher en pierre, datée du XII^e siècle.
– La statue du poilu, bien pacifiste, de notre monument aux morts.
– La maison forte : dite breasine avec ses superbes colombages, située au hameau de Tenartre.
– Notre circuit vous conduira à la découverte des lieux de vie plus éloignés du bourg et de ses nombreux moulins et étangs qui font la richesse du village : le site de la Verne et son magnifique plan d'eau aménagé pour la pêche, et les loirs sera une halte agréable dans une nature préservée.

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

Le randonneur prévient mieux à l'avance les services de secours des problèmes adaptés aux variations climatiques ou météo de communication (téléphone portable, GSM, téléphone fixe) et de premiers secours.
Il prévoit un itinéraire adapté à ses capacités et consulte la météo avant de partir.
Les feux et le camping sont interdits hors des zones prévues à cet effet. Prenez garde aux mégots et allumettes et ne laissez rien.
Refermez les barrières rencontrées sur votre chemin.
En période de chasse, se renseigner auprès de la mairie, des services de l'Écologie Nationale, des zones de la Fédération Départementale des Chasseurs de Saône-et-Loire sur les zones à éviter.
Ne quittez pas les sentiers balisés et évitez de quitter les itinéraires. Les chiens sont interdits (sauf chiens attachés et sous contrôle).
Le passage, abandonnez pas vos déchets, emportez-les avec vous et déposez-les aux endroits prévus à cet effet.
La tranquillité des lieux ne laisse pas envisager les animaux de cirque pas.
Le code de la route sur les portions de circuits guidés.



Continuité de l'itinéraire Tourner à gauche Tourner à droite Mauvaise direction

Concept Balades Vertes créé et soutenu par le Conseil Général de Saône et Loire.

Nos exploitants agricoles

LE GAEC DES BUISSONS

Edmond, fils de Jeanne et Francis Maire, est né au hameau de Roussenne, dans la ferme familiale. Il se marie avec Michelle, Baudriéroise elle-aussi. Ils ont 6 enfants, dont François qui naît en 1964.

François baigne dans le métier de paysan depuis sa plus tendre enfance. Il obtient son BEPA (Brevet d'Enseignement Professionnel Agricole) en 1982 après des études à la Maison Familiale de Mazille (école par alternance).

Il est aide-familial pendant 2 ans avant de s'installer le 1^{er} Janvier 1985. Le GAEC de Roussenne est créé avec 3 associés : Edmond, Michelle et François. Ils produisent du lait, avec une quarantaine de vaches laitières, et des céréales. La ferme compte environ 60 hectares, à cette époque.



En 1987, François épouse Chantal, originaire de Montret. Titulaire d'un CAP de vente, elle travaille dans un magasin de vêtements à Pont de Vaux, métier qu'elle quitte pour être ensuite ouvrière à l'usine REXAM de Simandre.

En 1992, Edmond et Michelle prennent la pré-retraite, le GAEC de Roussenne est dissout. Chantal devient associée de l'EARL de Roussenne avec François.

Après l'énorme contrainte du travail en poste, Chantal apprécie de pouvoir élever ses enfants : Alexandrine, Yohan et Victorien, tout en travaillant à la ferme. Elle aime les animaux, les vaches en particulier. Elle se charge de la surveillance des vêlages, de la traite. Elle suit de nombreuses formations : comptabilité et autres.

Chantal participe aux réunions professionnelles et n'hésite pas à prendre des responsabilités. Elle est présidente du syndicat agricole pendant 3 ans, conseillère municipale de 1995 à 2001 et s'investit dans les associations : cantine, majorettes...

François est lui-aussi très impliqué dans la vie communale : conseiller municipal de 1989 à 1995, vice-président de l'amicale des donneurs de sang etc...

En 1997, afin d'alléger la surcharge de travail, il est décidé d'embaucher un salarié. C'est Patrick Plat, Baudriérois et copain d'enfance de François, qui rejoint la ferme.

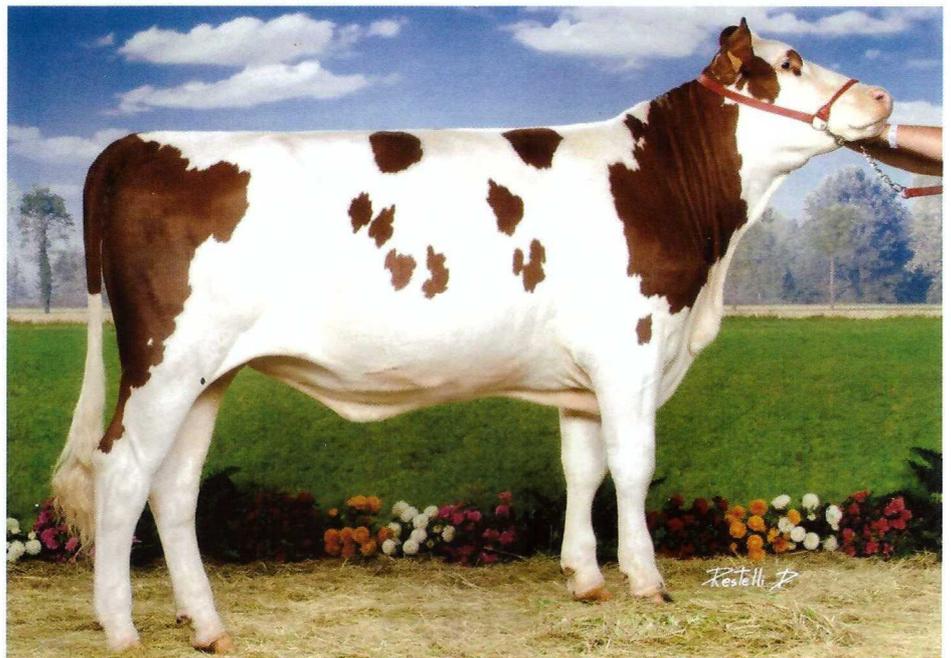
En 2001, Patrick devient associé : le GAEC des Buissons est né. 60 vaches, de race Montbéliarde, produisent le lait livré à Danone. L'exploitation compte 175 hectares (prairies + céréales). Les veaux mâles sont engraisés pour être vendus pour la viande.

Passionnés par l'élevage, les associés du GAEC ont à cœur d'améliorer leur troupeau laitier. En pratiquant l'insémination, ils choisissent les meilleurs taureaux pour assurer une descendance de plus en plus idéale sur leurs animaux.

La transplantation d'embryons sur quelques-unes de leurs meilleures vaches permet de progresser plus rapidement. Les critères de sélection portent sur le volume de la production, la qualité du lait, la morphologie de l'animal (taille, aplomb, mamelle...), sa fécondité etc...

Le résultat de ce travail minutieux leur a permis de faire naître de très bons taureaux, dont Biberon, vendus aux centres d'insémination, lesquels diffusent la semence dans d'autres élevages de Saône-et-Loire et des départements limitrophes.

Cela les amène aussi à participer à certains concours : Charolles, Besançon en 2011.



Ils peuvent être fiers d'avoir obtenu un premier prix "section génisses prestige junior" avec Elsa (photo ci-dessus) !

Victorien, 13 ans, a déjà la bosse du métier. C'est lui qui prépare les petites génisses pour les concours : il les fait marcher avec un licol, les tond, les brosse, les lave, "les fait toutes belles" !!!

La relève est donc assurée avec Victorien et son frère Yohan, titulaire du Bac Pro obtenu après des études au Lycée de Fontaines. Il est salarié agricole pour l'instant, dans l'attente de son entrée future au GAEC des Buissons...

La revue de presse

**Le Journal de Saône et Loire du 3 août 1997
LE FIEF DE TENARRE : le mystère de la " vieille maison "**



L'histoire de la ferme de Tenarre commence en 1641. On ne sait exactement dans quel dessein elle fut construite, et les habitants de Baudrières se laissent aller à quelques suppositions : était-ce un relais de diligence ? Une maison cossue de la noblesse locale ?



Mr Jeanton, dans son ouvrage " L'habitation paysanne en Bresse " la cite comme une maison noble. Il est sûr que son premier propriétaire a voulu une habitation à la mesure de ses finances, fournies si l'on en juge l'architecture.

Par la suite, on y aménagea une grange pour les besoins d'une ferme. Pendant la deuxième guerre mondiale, elle fut habitée par des réfugiés, qui utilisèrent une grande partie du bois pour se chauffer. Ainsi, on ne peut plus admirer l'escalier tournant qui menait au second étage.

” La vieille maison ”, comme la nomment les gens du pays, étaient le lieu de rendez- vous des jeunes du village et le terrain de jeux des plus petits. On s'y cachait, on s'amusait à démolir les pans de mur qui s'effritaient. La ferme avait donc une place importante dans la vie du village.

Gilbert et Denise Tissot, les propriétaires actuels, ont racheté la ferme qui appartenait à la génération précédente depuis 1950. Des conflits entre les détenteurs des parts de la maison ont fait que celle-ci fut inhabitée pendant un demi-siècle, c'est pourquoi ils ont trouvé une friche abondante et des murs peu stables. A l'époque, on ne distinguait pas la maison depuis la route !

Les travaux ont été considérables, à l'échelle de deux générations. Il a fallu redresser les murs, refaire la charpente et le toit. Il y a une dizaine d'années, Gilbert et Denise ont obtenu le classement de la façade, du toit et de la cheminée de la ferme sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Ce classement a permis la restauration du toit en 1994. La ferme se distingue par une galerie avec des croisillons taillés à la hache.

Dans la tradition bressanne, les intervalles sont garnis de terre. Une cheminée spectaculaire se dresse sur deux étages. Et le plus intrigant est cette inscription sur la cheminée du signe du Christ et de ces majuscules ” R.L ”. Correspondent t'elle à ” Roi Louis ” ? La date gravée atteste de l'époque de construction : 1641.



La bâtisse est d'autant plus pittoresque grâce aux multiples fleurs qui l'habillent. Les photographes aiment d'ailleurs à prendre la façade comme décor pour des photos de mariage, tout comme les touristes qui s'arrêtent régulièrement pour une brève séquence photo ou vidéo.

Le ” Fief ” de Tenarre a été sauvé du délabrement et de la démolition qui le menaçaient. Il reste encore à rechercher ses origines exactes et faire la lumière sur son histoire, qui apparaît tumultueuse et intrigante.

Nos artisans

JN MULTI SERVICES

Joël Neuville, Françoise son épouse, Kévin, Eva et Marie leurs enfants, se sont installés aux Chevanys en 2005. Joël est né à Boyer, mais le couple a préféré s'installer dans le village natal de Françoise, qu'ils ont choisi pour son calme, son environnement et sa proximité de grandes villes.



Joël a créé son entreprise " JN MULTI SERVICES", qui propose des travaux en tous genres : maçonnerie, carrelage-faïences, revêtements de sols, plomberie-sanitaire, décapage de toitures, d'allées et de façades, ramonage. Il propose également ses services pour les entretiens d'espaces verts, abattage et élagage d'arbres et de haies.

Sa zone d'intervention se situe principalement dans le triangle Chalon-Tournus-Macon. Les travaux se font sur devis (gratuits), les chèques emploi service sont acceptés.

Françoise a créé dernièrement sa propre entreprise de repassage de vêtements, couture, ourlets, reprises, réfection de sièges, fauteuils et banquettes, décapage de vieilles peintures et vernis, ponçage et peinture de volets.

Françoise et Joël ont choisi d'exercer leur métier en indépendant pour ne pas pénaliser leur vie familiale et le bien-être de leurs enfants, nous ne pouvons que les en féliciter !

Vous pouvez les contacter par téléphone au 03 85 47 46 69 et 06 16 61 91 21 ou par mail à jnmultiservices@gmail.com

Nos commerçants

Née à Dijon , d'un père marbrier et d'une mère commerçante, Sylvie Pignon se présente :

"J'ai choisi ce métier grâce à ma sœur âgée de 33 ans qui m'a recommandée à sa coiffeuse recherchant une apprentie, j'avais alors 14 ans. Ensuite, je n'ai eu aucune difficulté à trouver des salons, nous étions en 1976, c'était une profession en plein essor".

"La raison de ma venue à Baudrières , c'est l'envie de me rapprocher de l'un de mes enfants et de mes petits enfants résidant à Saint Marcel. J'ai donc repris le salon de coiffure mixte de Catherine Badot".

Titulaire d'un brevet de maîtrise et 35 ans de métier à son actif, Sylvie a du savoir-faire : crans, coiffures éclatées, coupe classique, brosse, art et couleurs n'ont aucun secret pour elle.

Elle nous fait part d'un nouveau service au salon, c'est un soin "bonne mine" qui ne prend que deux minutes. Il est appliqué avec un pistolet haute pression qui diffuse par micro brumisation, un produit naturel à base de colza, protéine de blé et peptide de riz. Venez le découvrir gratuitement, pourquoi pas durant le temps de pose de votre coloration.

"Chaque année, pour les lignes Automne/Hiver et Printemps/Été, je me rends à La Coopérative des Coiffeurs à Saint Rémy pour suivre un stage de formation de mise en pratique des nouveautés. Pour rester dans la tendance, j'ai également assisté à deux journées d'animations exceptionnelles les 6 et 7 novembre au Salon des Professionnels à Lyon".



Sylvie sait rester attentive aux nouveautés pour parfaire son expérience.

Elle vous accueille avec plaisir : du mardi au vendredi de 8 h 30 à 18 h et le samedi de 8 h à 16 h avec ou sans rendez-vous, selon sa charge de travail.

Merci Sylvie, soyez la bienvenue à Baudrières !

Le Repas des aînés

Cette année encore, selon la tradition, le Centre Communal d'Action Sociale recevait le dimanche 2 Octobre, les aînés de 70 ans et plus pour un repas préparé par le restaurant " l'Embuscade " à la salle polyvalente.

Monsieur le Maire Guy Lombard accueillait les convives par un discours de bienvenue et dédiait ce repas à ceux qui nous ont quittés, toujours trop nombreux, depuis le repas 2010.



Comme chaque année les doyens du jour Mr Albert Platret et Mme Madeleine Dupasquier se virent remettre chacun un présent : un magnum de vin pour Albert et une composition florale pour Madeleine. La décoration de la salle et le service ont été assurés par les membres du CCAS.

Les Aînés n'ayant pu participer à ce repas, se verront remettre un colis pour les fêtes de Noël, s'ils en ont exprimé le souhait.

Marché aux Puces de L'Amicale des Donneurs de Sang et du CCAS

Dimanche 7 Août, l'Amicale des Donneurs de Sang et le CCAS organisaient pour la 1^{ère} fois en commun, un marché aux puces. Avec une météo exécrable dès le matin, de nombreux exposants ont déclaré forfait pour la journée.

Mal leur en a pris, car si les averses ont été omniprésentes le matin, l'après-midi s'est déroulée sous un très beau soleil, ce qui a permis aux visiteurs de chiner l'affaire du jour.

Plus d'un millier de personnes ont pu profiter des animations proposées par la municipalité dans le cadre de la tournée estivale du journal de Saône et Loire .

Certaines de ces personnes, moyennant quelques euros, ont bénéficié d'une séance de relaxation proposée par un membre d'une association de bien-être, particulièrement généreux puisqu'il a remis une partie de son cachet aux organisateurs.

Merci à tous les bénévoles de l'Amicale des Donneurs de Sang et du CCAS.

Le Téléthon

Le Téléthon des Portes de la Bresse

C'est Saint-Christophe-en-Bresse qui accueillait le 24ème Téléthon des Portes de la Bresse. Comme tous les ans, de nombreux bénévoles étaient mobilisés, notamment à Baudrières, où à chaque édition ils se dévouent sans compter.

Dès le mois de juin, des réunions préparatoires se sont tenues dans la commune organisatrice afin de mettre au point les différentes animations proposées au public.

Le vendredi, rendez-vous était donné pour le montage des chapiteaux. La fabrication du boudin, "made in Baudrières", commençait dès le vendredi avec une version pédagogique en direction des enfants des écoles.

Le lendemain, de nombreux visiteurs ne manquèrent pas de demander la spécialité baudriéroise. C'est ainsi qu'à la fin de la journée, on put évaluer la longueur vendue à 2 km !



Le traditionnel lâcher de ballons a fait l'objet d'une mise en scène particulière. Un cœur géant constitué par la présence des enfants a créé l'originalité de la matinée. Une initiative symbolique en phase avec cet élan de générosité.

De courageux vététistes ont bravé la météo un peu frisquette du matin. Ils ont été imités par leurs collègues marcheurs l'après-midi sur deux circuits tracés par les spécialistes.

Tout au long de l'après-midi diverses animations ont été proposées : confection de carrés de tricots, vente de gaufres, gâteaux maison, vin chaud, karaoké. La partie musicale était assurée par la fanfare de Saint-Germain-du-Plain et l'Harmonie d'Ouroux-sur-Saône. Des chants en patois ont été interprétés par la chorale de Saint-Germain-du-Plain en l'église de Saint-Christophe.

Une édition au bilan très positif, ceci grâce au dévouement et à l'investissement de chacun. Un moment convivial, chaleureux et d'échange intercommunal au service d'une noble cause.

La Fête du Pain

La deuxième édition de la fête du pain a tenu toutes ses promesses !

En effet, Dimanche 15 mai, le Comité Inter-Associations a misé une nouvelle fois sur la découverte de notre patrimoine. La foule des grands jours était au rendez-vous sur le plateau sportif où de nombreuses activités et animations étaient proposées.

La journée a commencé par une marche conduisant chez Stephen et Stéphanie à Saugy pour déguster du pain tout chaud sorti de leur four à bois.

Succéda le repas de midi, servi à 400 convives qui se sont vus proposer l'andouillette ou le jambon et leurs accompagnements.

L'après-midi, malgré quelques averses, les visiteurs ont pu admirer le fonctionnement d'un moulin à grain conçu et réalisé par Michel Barraut (40 ans de meunerie). Tout au long de la journée, deux cents pains campagnards, autant de pains au maïs et de tartes au sucre ont été confectionnés et cuits par nos maîtres boulangers bénévoles, dans le four mobile du CIA.

Les diverses expositions consacrées à Saint Honoré et à ses boulangers ont rencontré un grand succès.



Le concours de pâtisserie a été remporté par Josiane Maire chez les adultes (sur le thème de la tarte aux pommes) et Hermance Malnoy, chez les enfants (thème libre).

PETERS.CECILTRIO, groupe de jazz a assuré avec brio l'animation musicale de cet après-midi. Cette manifestation a reçu le soutien de la boulangerie Cicala, de la minoterie Gay et de la municipalité.

Merci à tous !

La Fête du Troquis

Pour sa 7^{ème} édition, la Fête du Troquis a connu un réel succès.

Cette année encore, le Comité Inter Associations et la municipalité se sont particulièrement investis pour perpétuer cette fête renommée. Seule ombre au tableau, l'absence le dimanche de l'attraction du jour : le spectacle animalier.

Samedi :

Début des festivités avec le repas terroir et son traditionnel poulet de Bresse, suivi de superbes feux d'artifices qui ont bien failli ne pas avoir lieu, la météo du jour n'étant pas très favorable à ce spectacle de musique et de lumière.

La soirée dansante se prolongea jusque tard dans la nuit ,avec le bal populaire animé par notre DJ local Gil Deschamps, qui permit au nombreux public de terminer la fête dans une folle ambiance.



Dimanche :

Le repas terroir fit encore de nombreux adeptes.

Malgré une météo capricieuse, diverses animations se sont déroulées au cours de l'après-midi :

- Battage du maïs à l'ancienne.
- Dégustation du pain au maïs cuit dans le four mobile.
- Zaza notre maquilleuse avec ses motifs originaux.
- L'exposition de tracteurs des années 50
- Le groupe de musiciens Rock Interns, qui a interprété avec beaucoup de talent des airs mythiques des années 60. Celui-ci nous a gratifié d'un temps de présence sur scène bien supérieur à l'engagement initial et de ce fait, contribué à " sauver " la fin de journée.

Nous avons dû hélas, déplorer l'absence de notre animation phare (présentation ours et loups). Jean Philippe Roman préparateur d'animaux pour le cinéma, a eu la malchance de tomber en panne sur la route qui le conduisait à Baudrières avec impossibilité de réparer son véhicule transportant les animaux. Cette défaillance a été une grande déception pour tous, d'autant plus que les bénévoles avaient revêtu pour la circonstance, un superbe costume médiéval.

Malgré ce fâcheux contretemps, toutes ces animations et la fête foraine ont drainé la foule des grands jours.

Merci à tous et à l'année prochaine.

Nos sportifs

LE VELO FAIT SON GRAND RETOUR Prix cycliste de la municipalité du 28 mai 2011

Le vélo fait son retour dans la commune après plus de 20 ans d'absence. C'était le Vélo-Sport Chalonnais qui avait organisé le dernier Prix de Baudrières en 1985. L'année suivante, l'épreuve avait pris le nom des 10 heures de Baudrières, épreuve d'endurance, toujours organisée par le VSC et qui avait connu le succès. Depuis plus rien.

Le Vélo-Club de Saint-Marcel, présidé par Jean-Marc Gautheron, qui organise déjà deux courses a choisi d'en ajouter une troisième à son calendrier.

Le choix de Baudrières n'est pas anodin, car le VCSM compte dans ses rangs deux compétiteurs de la commune, Yves Lombard et Dominique Oudot. De plus le circuit de 4,2 km, très éprouvant, parfaitement adapté à la sélection, garantit le spectacle.



Il a emprunté la route du Moulin, la route du Vernay-Girard et la route de Simandre, l'arrivée étant jugée face à la Maison du Temps Libre.

La municipalité s'est associée à ce renouveau en offrant la plupart des coupes et challenges, en mettant les infrastructures communales à disposition des organisateurs et en offrant le vin d'honneur.

Cette épreuve réservée aux licenciés FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail), a réuni 140 coureurs dans les six catégories inscrites au programme.

Les vainqueurs :

- Catégorie 2 : David Zoccolante (VS Chalon)
- Catégorie 3 : Ludovic Renaud (Ecuisses)
- Catégorie 4 : Yves Denis Chassagne (VS Chalon).
- Catégorie 5 : Robert Buzzoni (Creusot VS)
- Féminines : Laure Coureau (Paray)
- Minimes : Nicolas Berland (Saint-Martin).

Fort de ce succès, les organisateurs ont déjà en tête la préparation d'une nouvelle épreuve à Baudrières en 2012.

Théo BARTHELEMY CHAMPION DE BOURGOGNE 2011 en VTT

C'est le 12 juin 2011 que Théo Barthélémy a été sacré Champion de Bourgogne en VTT à Saint Gengoux de Scissé. Il a survolé l'épreuve de la tête et des épaules, reléguant son dauphin à plus de 6 minutes.

Si 2010 a été une année tremplin avec une superbe saison qui lui a permis d'être remarqué, 2011 sera une année de transition. En effet, contacté par l'équipe "LOOK Baume de Venise", située dans le Vaucluse, Théo a rejoint cette formation début 2011.

Cette "sélection" lui a permis de participer à la coupe de France VTT qui se déroule en quatre manches, au championnat de France VTT ainsi qu'à la coupe du monde à Offenburg en Allemagne, au mois de Mai.

Théo a sillonné la France et a marqué son passage en obtenant plusieurs podiums :

- 6 mars Mancey VTT coupe de Bourgogne : 2^{ème}
- 13 mars Sennecey les Mâcon VTT championnat de Saône et Loire : 1^{er}
- 27 mars La Roche Noire VTT UFOLEP Auvergne : 1^{er}
- 17 avril Isle sur Serein Route Yonne : 2^{ème}
- 12 juin Saint Gengoux VTT championnat de Bourgogne : 1^{er}
- 4 septembre Mesvres VTT : 1^{er} du CLM
- 1^{er} octobre Ambérieu Cyclo Cross Ain : 2^{ème}
- 8 octobre Bourg Cyclo Cross Ain : 3^{ème}
- 15 octobre Cormoz Cyclo Cross Ain : 1^{er}
- 23 octobre Chalon Cyclo Cross 2^{ème}

Il a aussi participé à des courses se déroulant sur plusieurs jours : Tour de Corse, Tour du Vaucluse, la Flèche Ardéchoise, Raid du Jura et le circuit Icaunais.

Sa grande fierté reste sa sélection dans l'équipe de Bourgogne VTT 2011.

Théo poursuit actuellement ses études au Lycée Emiland Gauthey à Chalon dans une section "sport étude" et concourt en catégorie junior.

Baudriéroises, Baudriérois, surveiller les chroniques sportives de votre quotidien régional, ainsi que le site de son club "<http://vtt.loisirs.chalon.free.fr>", vous y retrouverez ce jeune coureur très prometteur exceller dans les 3 disciplines cyclistes.

Portrait passion

Florence et Gil DESCHAMPS LES AMOUREUX DE L'ELEVAGE

C'est un peu par hasard que Florence et Gil se sont installés à Baudrières en 2006. Citadins, à la recherche d'une grande propriété à la campagne, ils ont trouvé leur bonheur à Tenarre. Gil, la quarantaine passée, électricien de formation mais exerçant la profession d'animateur disc jockey, a retroussé les manches pour rénover leur havre de paix.

Déjà tout petit, Gil était attiré par les animaux de la ferme et se rendait très fréquemment chez un de ses voisins qui en possédait.

Aussi, dès les travaux terminés, Gil et Florence décident de se consacrer totalement à leur passion, les animaux.

Leur premier pensionnaire, " Quenelle", est un poney shetland récupéré chez un propriétaire indélicat.



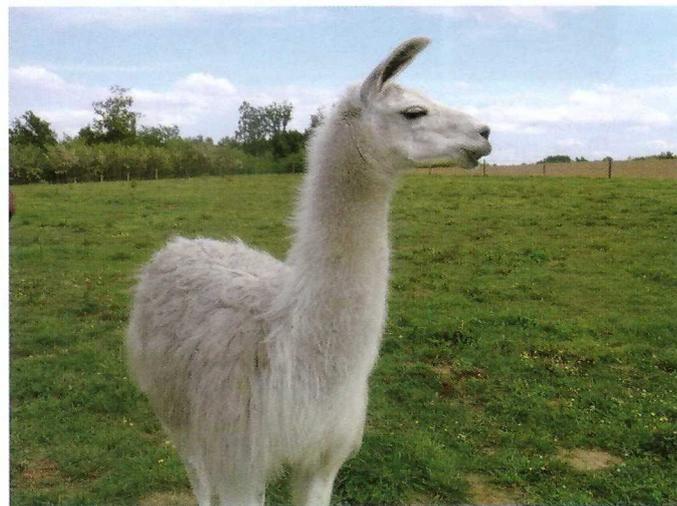
Puis, ce sont pigeons et canards qui viennent égayer le parc. Nos deux amis vont se spécialiser dans l'élevage d'animaux d'ornement de collection (volailles qui ne sont pas destinées à la consommation).

Ils acquièrent ainsi plus de 22 variétés de canards (dont des mandarins et carolins connus pour leurs magnifiques couleurs), des paons, des poules et coqs (Nagasaki, barbues d'Anvers, Cochin), des faisans dorés, des pigeons, des cygnes noirs, des bernaches Magellan. La liste est longue et s'agrandira encore. Tous sont en couple et se reproduisent sauf les canards.

Les espèces sont choisies en tenant compte de la compatibilité de caractère pour que les animaux puissent vivre ensemble dans le jardin.

Tous les animaux n'ont pas les mêmes besoins. Certains nécessitent un abri, d'autres un bassin ou encore une grande surface d'herbe. Gil a donc construit, au gré de son inspiration du moment, poulaillers, pigeonniers, volières, logements en tout genre et installé des clôtures. Des lamas, des ânes, des chèvres naines, des moutons d'Ouessant, des lapins nains et des cochons d'Inde sont venus compléter la "collection".

Ils obtiennent toutes ces espèces par relation ou en fréquentant les salons avicoles. Actuellement, ils élèvent près de 300 animaux. Depuis peu, pour favoriser la reproduction, ils se sont équipés d'une couveuse.



Pour le bien-être de tout ce monde animal, Florence et Gil lui consacre la majorité de leur temps. Ils se sont répartis les tâches : Florence s'occupe des "poils" et Gil des "plumes". Il est à noter que les animaux ont participé à l'animation et au décor de l'émission télévisée "un dîner presque parfait" en 2009.

Le rêve d'enfant s'est réalisé en contrepartie de beaucoup d'effort et d'investissement. Gil et Florence sont autodidactes, ils ont tout appris sur le tas mais ce n'est que du bonheur.

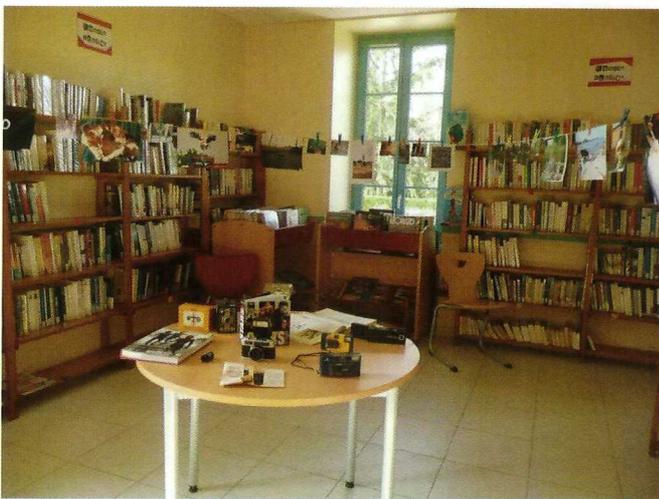
L'expérience accumulée et toutes les connaissances acquises leur valent aujourd'hui d'être connus et reconnus comme de véritables spécialistes de l'élevage.

La bibliothèque

Un " coup d'œil " à la bibliothèque

Chaque année, la bibliothèque présente une exposition thématique. Samedi 16 avril, l'équipe de la bibliothèque a proposé une journée consacrée à la photographie : " Pause photo ". Une occasion d'en savoir un peu plus sur cet art né dans le berceau chalonais avec Nicéphore Niepce.

Une sélection de livres, de documentaires, d'affiches venant de la Bibliothèque Départementale, l'exposition d'appareils anciens mais aussi très récents avec la technique numérique ont étoffé le parcours des visiteurs à la maison du temps libre.



Des photos anciennes mais aussi des visionnages de photos en 3D ont permis de montrer combien cet art a connu des évolutions prodigieuses.

Deux intervenants passionnés, ont participé à l'animation : Alain Rodrigue, président du club " Œil de LUX " a apporté des clichés et cartes postales et a prodigué des conseils techniques avisés à un public attentif.

Marie Rodet, étudiante à l'Ecole Supérieure d'art de l'image d' Epinal a su démontrer toutes les nouvelles prouesses alliant procédés artistiques et l'outil informatique.

Lors du concours de photos insolites pour enfants et adultes, des clichés originaux ont révélé le talent des amateurs. Merci à tous les participants.

La bibliothèque ouvre ses portes aux lecteurs, accès et inscription gratuite pour tous :

- mercredi de 10h à 11h30
- samedi de 10h à 12h.
- un vendredi par mois de 8h45 à 10h : Bébékili pour les 0 à 3 ans

" Un livre n'est rien qu'un petit tas de feuilles sèches, ou alors une grande forme en mouvement : la lecture ". Jean-Paul Sartre.

Bel élan pour 2012 !

Le fleurissement



Après une année 2010 consacrée à l'aménagement du bourg, les plantations d'arbres et d'arbustes ont été effectuées et les fleurs mises en place au printemps...

Le jury départemental du Concours des Villages fleuris est venu noter, en juillet, les réalisations de la commune. Attendons les résultats !

LA PERGOLA



Initialement prévue pour agrémenter l'un des coins pittoresques (jardinet derrière la Mairie), l'opération " Cœur de village " englobant la réfection de la place en a changé la destination. Elle a été entièrement réalisée par notre employé communal Daniel Gandreau.

Cette pergola décorative, habillée de plantes grimpantes et de vigne est destinée à créer un espace intime, frais et ombragé, agréable aux heures les plus chaudes des journées d'été.

Informations diverses

NAISSANCES :

Au sein de notre collectivité, nous souhaitons la bienvenue à deux bébés :

- Un petit Tom, au foyer de Séverine, notre secrétaire
- Une petite Chloé au foyer de Christelle, agent d'entretien pour les 3 années écoulées.

Toutes nos félicitations aux heureux parents et longue vie à ces enfants.

HORAIRES :

Secrétariat de Mairie :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 14 h à 17 h
- Samedi : de 9 h 30 à 12 h

Agence postale communale :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 14 h à 16 h 30
- Jeudi et samedi : de 9 h 30 à 11 h 45

RAMASSAGE ORDURES MENAGERES :

La collecte des déchets ménagers se fait sur la commune en porte à porte tous les vendredis. Les sacs sont à déposer la veille du ramassage, en cas de jours fériés, le ramassage s'effectue le samedi.

LES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES :

Notre commune possède deux points d'apports volontaires qui sont situés au Bourg, route de St Vincent, et à Tenarre, route de Cuisery.

LA DECHETTERIE :

Les déchets recyclables sont à déposer à la déchetterie située à 4 km en Zone Artisanale, route de Louhans à St Germain du Plain.

VIDANGE FOSSES SEPTIQUES :

Le SPANC a mis en place un service de vidange de fosses septiques.

Il vous suffit de remplir un formulaire à votre disposition en Mairie pour l'inscription. Un délai de deux mois étant à prévoir avant la prestation, Il est conseillé de ne pas attendre l'urgence pour faire la demande.

Le coût pour 2011 est de 120 € en délai normal et 199 € en cas d'urgence.

L'état civil

Année 2011

NAISSANCES :

Dawson SCHIED	5 janvier
Maëlys VACHER	16 janvier
Barnabé HERMANN JEUDY	27 mai
Morgan VEROT	23 juin
Timoclès LAVISSE MIMEUR	24 juin
Tom SEGISMONT	5 juillet
Lylou MARGUERITTE	29 août
Chloé REMANDET	30 octobre
Nathan MERITE	19 décembre

MARIAGES :

Florence RAGOT et Gil DESCHAMPS DE SATY	5 février
Sandrine COGNARD et Christophe IVIZA	4 juin
Alexandrine MAIRE et Maxime PETIT	18 juin
Mélanie HERGLE et Benoit WEPPE	18 juin
Charlène MOISSONNIER et David BILLY	23 juillet
Carole LEME et Cédric DAUGE	3 septembre
Gaëlle MATHEY et Stéphane CHAUMONT	24 septembre

DECES :

Guy CHAUTARD	3 février
Alain BOUDRON	1er avril
Irénée LORDON veuve TERRIER	24 avril
Reine Irma DUMONT Veuve GROS	15 juin
Albert VENDROUX	11 juillet
Rudolf DREHER	15 septembre
Guy PLAT	20 novembre
Bernard MARGUERITTE	2 décembre
Marie Arlette MALICROT veuve LIMONIER	5 décembre



Le calendrier des manifestations

Année 2012

14 Janvier	Vœux de la Municipalité
25 Février	Banquet des conscrits
1 ^{er} mars	Concours de cartes du Club des Palombes
10 Mars	Ouverture de la pêche à l'Etang de la Verne
31 Mars	Carnaval des Amis de l'Ecole
4 Avril	Collecte de sang
8 Avril	Repas de l'ESSGPB
29 Avril	Championnat Départemental Cyclisme FSGT
5 Mai	Repas Fun Danse
8 Mai	Cérémonie commémorative
20 mai	Manifestation Comité Inter-Associations
16 Juin	Concours de pêche à l'Etang de la Verne
18 Juin	Concours de pétanque du Club des Palombes
23 Juin	Repas de l'Amicale Chasse
7 Juillet	Concours de pétanque des Pêcheurs de l'Etang de la Verne
14 Juillet	Pique-Nique de l'Amicale des Donneurs de Sang
15 Juillet	Manifestation de l'Amicale des Donneurs de Sang et du CCAS
21 Juillet	Méchoui des CATM
2 Août	Collecte de sang
8 et 9 Septembre	Fête du Troquis
4 Octobre	Concours de cartes du Club des Palombes
7 Octobre	Repas du CCAS
11 Novembre	Cérémonie commémorative
25 Novembre	Concours de cartes des CATM
28 Novembre	Collecte de sang

- Les sorties avec le Ski-Club :

7 Janvier	Sortie ski Alpes d'huez.
21 Janvier	Sortie ski Samoëns.
5 Février	Sortie ski Avoriaz.
25 et 26 Février	Sortie neige à la Joux
16 et 17 Juin	Sortie rando en chartreuse
25 et 26 Août	Sortie rando à Sixt Fer à Cheval.

- Séances de Gymnastique Volontaire :

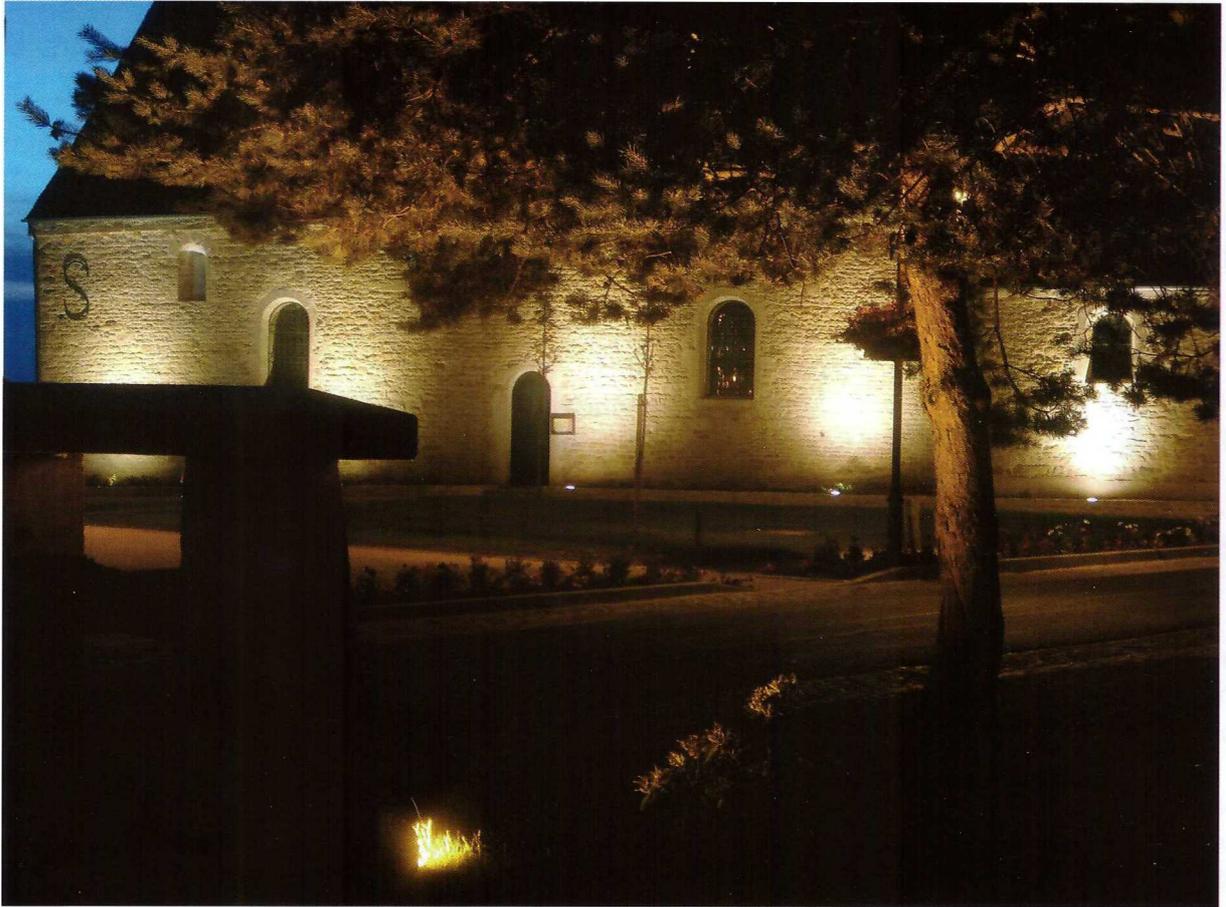
- Seniors : mardi de 14 h 30 à 15 h 30
- Adultes : mardi à partir de 18 h 30

- Réunions du Club des Palombes :

- les 2ème et 4ème jeudis de chaque mois

- Répétitions Fun Danse :

- les mercredis de 13 h 30 à 17 h 30



*Monsieur le Maire
et son équipe municipale
vous adressent leurs meilleurs vœux de bonheur,
de santé et de prospérité pour 2012*

